

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 4 octobre 2022, à 19h00

Absents :

Laetitia GIEN

Benjamin CHATELARD

Dany CRUCIFIX

Benoît MAZET pouvoir à Patrice GARDETTE

Gaëlle FAYOLLE pouvoir à Alain CHAMBRU

Pierre CALA pouvoir à Françoise PINATEL

Secrétaire de séance : Yannick CARRION

Approbation compte-rendu : OK

Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD)

Le rapport d'activité de la Communauté de Communes est présenté par le Président.

Discussions autour du rôle et du fonctionnement de la CCBPD.

Alain Chambru sera le délégué mobilité de la commune au sein de la CCBPD.

Personnel Communal

Recrutement d'une ATSEM à l'école.

Recrutement d'un cantonnier en formation en remplacement de Franck AURAY qui passera à plein temps au départ de Noël AURAY à la retraite en mars 2023. Formation prise en charge par Pôle Emploi. Aucun coût pour la commune.

Question de Didier THEVENARD sur les véhicules inclus dans le contrat de la commune (utilisation ponctuelle de véhicule personnel par les cantonniers), la question va être posée à l'assurance.

Cévidorées

La demande de Cévidorées à la commune de participation à l'augmentation du capital sera étudiée lors de l'élaboration du budget 2023.

Les travaux de pose des panneaux sur la salle des fêtes sont terminés, le raccordement est en cours.

Tarif des salles

La commission de gestion des salles s'est réunie et propose la tarification suivante :

La période hivernale est fixée du 1^{er} octobre au 30 avril.

Article 1 – TARIFS SALLE DES FÊTES

	PARTICULIERS				ASSOCIATIONS	NETTOYAGE OU CAUTION NETTOYAGE	CAUTION
	1 JOUR DU LUNDI AU JEUDI ÉTÉ	1 JOUR DU LUNDI AU JEUDI HIVER	WEEK-END ÉTÉ	WEEK-END HIVER	MANIFESTATIONS ASSEMBLEE GENERALE		
CHAMELOIS	145 €	180 €	270 €	340 €	90 €, 1 gratuite par an	180 €	500 €
NON CHAMELOIS	325 €	360 €	470 €	540 €	110 €	180 €	500 €

Un montant de 70 € par an est demandé aux associations suivantes pour couvrir les frais de chauffage :

- Pong Ping
- Association de Gymnastique
- Club l'amitié d'abord

L'association les z'enfants d'abord bénéficie de la gratuité de la salle toute l'année.

Article 2 – TARIF ESPACE CLAUDE PERRUSSEL

	PARTICULIERS				ASSOCIATIONS	NETTOYAGE OU CAUTION NETTOYAGE	CAUTION SALLE
	1 JOUR DU LUNDI AU JEUDI ÉTÉ	1 JOUR DU LUNDI AU JEUDI HIVER	WEEK-END ÉTÉ	WEEK-END HIVER	MANIFESTATIONS ASSEMBLEE GENERALE		
CHAMELOIS	80 €	90 €	110 €	130 €	GRATUIT	180 €	500 €

DECISION :

- **POUR :** **12 voix**
- **CONTRE :** **voix**
- **ABSTENTION :** **voix**

Extinction nocturne

Alain CHAMBRU a pris un arrêté pour revoir les règles d'extinction nocturne sur la commune :

Les éclairages publics seront coupés à 23h à 5h du matin sauf

- les vendredi et samedi soir pour le centre bourg, l'allée de la gare et l'allée des activités.
- le clocher et la tour ne seront pas éclairés en semaine
- le clocher et la tour seront éclairés pendant la période du 08/12 au 05/01.

Questions diverses :

Demandes pour mise à disposition de salles dans le cadre d'activité associative à compter de sept 2023.

Devis signés :

- Panneau affichage à LED avec la société chamoise Electroconcept
- Maître d'œuvre pour la construction de la maison de services aux familles
- Car pour la piscine scolaire

Devis en cours d'étude :

- Pose et dépose des éclairages de Noël, le conseil choisit de ne pas faire réalimenter les éclairages sur les crosses, le coût est trop élevé

Une réunion d'information avec l'OPAC sera organisée une fois que le permis de construire aura été déposé pour le projet situé allée des activités.

L'agence postale gère à nouveau les colis en instance.

La date des vœux est fixée au 15/01 à 11h.

- **Fin de séance : 22h**

Prochaine séance le 05/12 à 19h
